



## PRÉSERVONS NOTRE FAUNE – SAUVONS L'ÉCUREUIL ROUX

### PARTICIPEZ AU RECENSEMENT COMMUNAL



L'écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) est l'un des rongeurs de France les plus connus du grand public.

On le connaît de nos forêts, mais aussi des parcs et des jardins, même des grandes villes. Pourtant, il apparaît que les connaissances relatives à l'évolution de ses populations et à son écologie sont très faibles. On sait à peine quelle est sa répartition exacte en France.

Cette espèce est classée en France dans les espèces menacées d'extinction, figurant sur la liste de l'Arrêté Ministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, mais elle est aussi protégée par la Convention de Berne en annexe 3.

*Pourquoi un recensement ?*

Un rapport, publié à Turin, prévoit que l'envahissant écureuil gris (*Sciurus carolinensis*) va se propager d'Italie en France dans les 25-30 ans à venir, provoquant des dégâts environnementaux et économiques importants, excepté si des mesures sont mises

les pays voisins » a été élaboré pour l'ESI (*Initiative Européenne pour l'Écureuil*) par le service d'entomologie et de zoologie de la Facoltà di Agraria, l'École de Biologie de Turin et l'Université de Newcastle, au Royaume-Uni. Il prévoit que les populations italiennes existantes d'écureuils gris américains vont se développer rapidement pour envahir la France et la

Tessin à éradiquer les écureuils gris. La propagation des écureuils gris en France trouvera son origine dans une population italienne située dans le Piémont, qui se déplacera vers les Alpes occidentales et vers les provinces de Turin et de Cuneo. Le modèle prévoit que, d'ici à la fin du siècle, la France comptera plus de 2 millions d'écureuils gris américains.

*« Ces prévisions mettent en lumière la grave menace qui pèse sur la population européenne native d'écureuils roux », déclare Miles Barne, Président de l'ESI, association caritative basée au Royaume-Uni. « Les écureuils gris s'emparent de l'habitat naturel des écureuils roux et les éliminent progressivement de leur propre environnement. Ces envahisseurs provoquent également d'importants dégâts dans les plantations commerciales d'arbres et de fruits et dans les cultures céréalières. Plus la*



*prolifération sera laissée longtemps hors contrôle, plus l'impact de cette espèce sera important sur la faune native, l'agriculture et la foresterie ».*

Ce rapport avait pour objectif d'élaborer des prévisions relatives à la prolifération probable des écureuils gris d'Italie en France et en Suisse, ainsi que d'évaluer l'effet que le retrait ou l'absence des populations du Tessin et de Gênes aurait sur la répartition des écureuils gris.

*« Nous avons utilisé un modèle de population dynamique spatialement explicite (SEPM) afin de prévoir la prolifération », explique l'auteur du rapport le Dr Sandro Bertolino. « Ce modèle a été associé à des cartes d'habitat. La dynamique de la population d'écureuils est liée aux modes de culture des graines et à la disponibilité de la nourriture. Le résumé repose sur la fourniture de modes de culture et des graines moyens et satisfaisants ».*



en place pour contrôler cette invasion. Le rapport intitulé « Prédiction de la prolifération de l'écureuil gris de l'Italie vers

Suisse dans les 25 ans à venir. Il estime également que, d'ici à la fin du siècle, les écureuils gris coloniseront de grandes régions de l'Italie du Nord et atteindront une population de près de 11 millions d'animaux !

C'est en 1948 que les écureuils gris américains ont été introduits en Italie. À l'heure actuelle, on compte trois populations : une grande près de Turin et deux plus petites, l'une le long du fleuve Tessin et l'autre à Gênes Nervi. On estime que, dans moins de 2 ans, les écureuils gris atteindront les zones commerciales à développement rapide du sud de Turin. Ce rapport se fait l'écho des préoccupations politiques émanant de la Commission Permanente de la Convention de Berne qui, consternée devant le manque d'action dont fait preuve l'Italie, a émis une recommandation spécifique en décembre 2005, incitant les autorités de la Vallée du

La seule incertitude réside dans la vitesse probable de l'invasion. De grandes régions d'Europe abritent un habitat qui pourrait potentiellement convenir aux écureuils gris, et leur prolifération poserait un problème d'avenir considérable pour la foresterie commerciale et la biodiversité. Elle constituerait également une menace pour la faune native comme l'écureuil roux européen. Une fois que l'écureuil gris aura traversé les Alpes et sera présent en France et en Suisse, la vitesse de colonisation sera susceptible de s'accroître. Les vallées du Rhône et du Rhin en Suisse, offrent notamment un accès facile à l'Allemagne et au reste de l'Europe.

Face aux risques liés à l'introduction d'espèces allochtones d'écureuils en France, comme cela existe en Angleterre ou en Italie, notamment avec l'Écureuil gris, remettant en cause le maintien de l'écureuil roux, le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'ONF et la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM) s'associent pour améliorer les connaissances sur nos écureuils. La première étape consiste d'abord à mieux connaître sa répartition et d'avoir une idée des populations en présence et des grands types d'habitats utilisés.

*La mise en place d'une politique de préservation de l'écureuil roux à Chalifert*  
En fonction de tout ce qui est décrit plus haut, la commune de Chalifert s'associe à la démarche. Il ne s'agit pas pour nous

uniquement de transmettre une fiche de recensement au niveau national, mais d'établir au niveau local une cartographie des aires de répartition. A partir de ces données nous pourrions ainsi définir une politique de protection qui peut consister en :

- le classement par arrêté municipal en tant qu'espaces boisés, de bosquets ou d'arbres isolés, tels des noyers, afin d'éviter des coupes sauvages et ceci au titre de la protection de la faune sauvage,
- l'identification des lieux dangereux, telles les routes, afin, soit de mettre en place des corridors biologiques (enjeu important ressortant du « Grenelle de l'Environnement », soit des écuroducs (ouvrages artificiels), soit une signalisation de vigilance à l'égard des automobilistes. En effet l'écureuil est un animal gourmand et opportuniste qui n'hésite pas à prendre des risques pour aller chercher sa nourriture. La traversée des routes est une cause de mortalité importante.
- la mise en place de mangeoires durant l'hiver. La dernière portée étant autonome en début d'automne, il est difficile pour ces derniers de constituer des réserves de nourriture pour affronter l'hiver, d'où un fort coefficient de perte (entre 70 et 80%).
- la mise en place de réservoirs d'eau durant l'été. Au-delà de 24°C les écureuils souffrent énormément. Durant les périodes de canicule, les écureuils peuvent parcourir plusieurs kilomètres pour trouver

l'eau, s'exposant alors à des dangers.

*Associer la population*

Pour ces raisons, nous avons besoin de vous pour nous aider à établir ce premier inventaire auquel nous souhaitons associer le plus grand nombre et en particulier l'école. A l'issue de ce travail nous envisageons, préalablement à la mise en place d'une politique de protection, une réunion d'information avec nos correspondants du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Afin de réaliser cette enquête, qui s'étalera jusqu'au 20/04/2009, un questionnaire en ligne est en place sur le site <http://ecureuil.over-blog.net/> afin d'y reporter chacune de vos observations.

Bien que nous ne puissions pas impacter sur les politiques municipales des communes voisines susceptibles de présenter un contexte favorable à l'accueil des écureuils roux, notre enquête, via le module internet, ne se limite pas à Chalifert. Vous pouvez y reporter toutes vos observations, la synthèse sera transmise au Muséum National d'Histoire Naturelle. □

*Contacts :*

*La Commission Environnement, Assainissement et Risques Majeurs  
Delphine Dour de, Julien Da Veiga,  
Florence Legal, Nathalie Lopes, Marc Olivier, Laurent Simon, François Traeger.*





## SAUVONS L'ÉCUREUIL ROUX CHALIFERT S'EXPORTE (2<sup>ÈME</sup> PARTIE)



Dans le numéro précédent de « *Chalifert Infos* » nous vous avons exposé les raisons qui nous avaient poussés à relayer de manière pro-active l'initiative entreprise par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris relative au recensement de l'écureuil roux. Au niveau national, si cette information circulait sur internet, sa diffusion restait cantonnée au milieu associatif. Pour cette raison, peu après les premiers enregistrements il nous est apparu que notre initiative communale, qui s'appuie sur une large participation de la population, pouvait être facilement extrapolable à d'autres communes. La commission municipale en charge de l'environnement, après avoir contacté le Muséum National à Paris et l'Université de Liège, a diffusé l'information, via internet, auprès des communes voisines puis à l'ensemble des communautés d'agglomération du territoire français, à l'ensemble des communes de Wallonie et enfin, parce que les premières enquêtes avaient montré un manque de données, à l'ensemble des communes présentes sur internet de la Lozère, de Dordogne, du Lot, de la Creuse et de la Corrèze.

Des communes de France et de Wallonie de quelques centaines d'habitants à plusieurs milliers ont suivi Chalifert dans sa démarche, drainant ainsi l'ensemble des données vers le blog créé pour la circonstance par la commission municipale en charge de l'environnement et qui recueille les données qui sont disponibles par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris pour la France et l'Université de Liège pour la Wallonie. Malheureusement, concernant le Limousin, la Dordogne et la Lozère pour lesquels les précédents recensements manquaient de données, l'appel est une nouvelle fois resté sans écho.

C'est ainsi que pendant un semestre, le nom de Chalifert a circulé dans les bulletins municipaux, et sur les sites internet de ces communes.

Dans un second temps la presse régionale s'en est fait l'écho, La Tribune d'Orléans, La voix du Nord, Le Midi Libre et Ouest France. La publication d'un article dans ce dernier journal a suscité un engouement pour cette cause comme en témoigne la carte des observations.

Dès la parution des conclusions du Muséum nous nous en ferons l'écho dans un prochain bulletin.

Plus de 80 communes ont suivi la démarche entreprise par Chalifert. Fin avril plus de 1400 observations simples ou multiples alimentaient la base de données. □

Extrait de *La Voix du Nord* du 1<sup>er</sup> février 2009

« L'information relayée par le bulletin municipal de Feignies est très sérieuse. Rappelons que le *sciurus vulgaris* est menacé d'extinction. Le Muséum d'Histoire Naturelle et la commune de Chalifert invitent les habitants à recenser les écureuils roux de leur jardin pour aider à leur localisation (<http://ecureuil.over-blog.net/>). L'objectif ? Mieux résister à l'invasion des écureuils gris américains : leur propagation, annoncée en France, trouve son origine dans une population italienne située dans le Piémont... Les gris éliminent progressivement les roux ! Mais en plus ils s'attaquent aussi aux arbres et aux fruits, sans oublier les cultures céréalières. Alors sauvez nos écureuils européens, aidez au recensement : sortez vos noisettes. »

Plus de 80 communes ont suivi Chalifert. Fin avril plus de 1 400 observations simples ou multiples alimentaient la base de données

**France :** Acigné (35), Agde (34), Annecy (74), Argonay (74), Avrillé (49), Batzendorf (67), Beauvais (60), Bessan (34), Bouc-Bel-Air (13), Cesson-Sévigné (35), Chamalières (63), Chambéry (73), Champhol (28), Chaville (92), Chécy (45), Chessy (77), Chevigny-Saint-Sauveur (21), Coupvray (77), Elven (56), Feignies (59), Fonbeauzard (31), Fontenay-le-Comte (85), Gaillard (74), Givry (71), Groix (56), Ingré (45), Jasseron (01), L'Houmeau (17), La Chapelle Saint-Luc (10), La Roquette sur Var (06), Le Havre (76), Le Thillot (88), Labarthe-sur-Lèze (31), Lagny-sur-Marne (77), Langlade (30), Loison-sous-Lens (62), Lizy-sur-Ourcq (77), Magnanville (78), Maizet (14), Mallièvre (85), Marmagne (18), Memmelshoffen (67), Meschers (17), Neuchâtel-Hardelot (62), Niederbronn-les-Bains (67), Niort (79), Palaiseau (91), Payrin-Augmontel (81), Péault (85), Plougassou (29), Ploumilliau (22), Pouilly (57), Reims (51), Rombies-et-Marchipont (59), Rubelles (77), Ruy-Montceau (38), Saint-Aubin-Celloville (76), Saâcy-sur-Marne (77), Saint-Chamond (42), Saint-Etienne-du-Rouvray (76), Saint-Just Saint-Rambert (42), Saint-Louis (68), Saint-Mandrier (83), Saint-Michel-sur-Orge (91), Saint-Quentin-Fallavier (38), Saint-Sauveur-sur-Oise (60), Sarreguemines (57), Serpaize (38), Soisy-sous-Montmorency (95), Thannenkirch (68), Torcé (35), Tourrettes sur Loup (06), Tredrez-Locquemeau (22), Turckheim (68), Valdurenque (81), Villebon-sur-Yvette (91), Wolschwiller (68), Yerres (91).

**Wallonie :** Braine-le-Comte, Dinant, Enghien, Florennes, Grez-Doiceau, Libramont-Chevigny, Messancy, Soumagne, Thuin, Stoumont.